

Madame la Directrice académique de Seine-Saint-Denis,

Le conseil local de l'école Lucie-Aubrac de Stains nous alerte concernant une situation inacceptable qui semble s'installer sur la durée.

Il s'agit d'une classe de CE2 qui fonctionne avec 2 enseignants à mi-temps (ce qui n'est déjà pas la configuration idéale et nécessite une attention particulière). L'un des enseignants est absent depuis la rentrée, et des remplaçants se succèdent sur son poste.

Comment dans ces conditions assurer une continuité pédagogique, comment donner aux enfants accueillis le cadre stable et serein nécessaire aux apprentissages ? Une situation d'autant plus problématique qu'il s'agit d'une école REP+, à laquelle l'institution reconnaît donc des besoins particuliers, pour laquelle une attention particulière est attendue.

L'UCL FCPE Saint-Denis – Pierrefitte (l'école accueille des enfants de Pierrefitte) appuie donc la demande des parents de l'école afin d'obtenir enfin, le plus tôt possible, un enseignant stable sur le demi-poste.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses,

La FCPE Saint-Denis - Pierrefitte